

# Néerlandais des affaires III

## Titulaires

Evie TOPS (Coordonnateur), Katrijne MERRIGAN et Sofie VAN GEIJN

## Mnémonique du cours

LANG-S312

## Crédits ECTS

5 crédits

## Langue(s) d'enseignement

Néerlandais

## Période du cours

1e et 2e quadrimestre

## Campus

Solbosch

## Contenu du cours

Le cours traite différents sujets concernant la vie professionnelle aussi bien que des sujets qui sont source de discussions. Tous les sujets feront appel aux quatre compétences langagières : écouter, lire, parler et écrire

## Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

Acquisition d'un registre de vocabulaire plus approfondi et d'un vocabulaire économique de base. Savoir communiquer par écrit et oralement d'une façon claire et précise sur des sujets qui se rapportent au monde des affaires. Acquérir une connaissance suffisante pour pouvoir comprendre toute forme d'expression dans les medias néerlandophones.

## Pré-requis et co-requis

### Cours pré-requis

LANG-S212 | Néerlandais II | 5 crédits

### Connaissances et compétences pré-requises

LANG-S-212, Néerlandais 2

## Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

Cours présentiel (ou distantiel selon les dispositions sanitaires) en petits groupes mettant l'accent sur l'expression orale.

## Références, bibliographie et lectures recommandées

Dictionnaire de néerlandais-français Van Dale- Robert

Sonck, G., *Grammaire de l'étudiant*, Bruxelles 2009, De Boeck Université

A.M. Fontein en A. Pescher-ter Meer, *Nederlandse Grammatica voor Anderstaligen*, Utrecht 1996

## Support(s) de cours

Université virtuelle et Syllabus

## Autres renseignements

### Lieu(x) d'enseignement

Solbosch

### Contact(s)

Sofie.Van.Geijn@ulb.be

02/6503659

## Méthode(s) d'évaluation

Examen oral, Travail de groupe et Travail personnel

### Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

L'évaluation se compose de trois parties :

1. Un examen oral en mai/juin : 70%.

L'oral consiste en un entretien sur les thèmes du cours et éventuellement sur un sujet général lié à l'actualité. En fonction des conditions sanitaires, l'examen se déroulera sur le campus en présentiel ou à Teams à distance.

2. Trois devoirs au cours de l'année : 30 %.

Ces trois activités sont obligatoires car elles font partie de la note finale. Aucune exception ne sera faite. Les devoirs sont annoncés bien à l'avance, de sorte que les étudiants en stage doivent également faire/réaliser ces devoirs. Si le délai n'est pas respecté ou si le travail n'est pas fait, l'élève obtient 0/20.

Si vous êtes malade et que vous informez votre professeur dans les 48 heures, vous pouvez, en concertation avec votre professeur, remettre le travail plus tard. Si vous ne présentez pas de certificat médical ou si vous le présentez trop tard, vous recevrez 0/20 pour ce devoir.

Pour plus de détails, voir aussi : Syllabus: verplichte opdrachten Quadri 1

3. Évaluation permanente : bonus entre 0 et 1 point

Cette évaluation récompense le(s) élève(s) motivé(s) qui participe(nt) activement aux cours pendant l'année scolaire et qui

s'engage(nt), de sorte qu'il(s) a(ont) manifestement fait beaucoup de progrès pendant l'année. Cette note est ajoutée à la note finale.

+1 étudiant(s) très motivé(s) qui participe(nt) toujours activement aux cours (très bonne préparation des cours/beaucoup de progrès réalisés)

+0.5 fait des efforts mais pas toujours, n'est pas toujours préparé (Peu de progrès durant l'année)

0 Trop d'absences (Faible motivation et prend rarement une part active dans les cours - (presque) aucun progrès réalisé au cours de l'année)

#### 4. Deuxième session

En août, l'évaluation consiste à :

un examen oral (minimum 70% - maximum 100%)

les travaux obligatoires de la première session (30%)\*.

l'évaluation permanente

\* Si vous avez obtenu une note  $\leq 10/20$  aux devoirs obligatoires lors de la première séance, cette note ne comptera plus en août et l'examen oral comptera pour 100%.

**Tout étudiant absent lors de l'examen écrit s'expose à être noté absent pour la note finale (Art. 69 du règlement des études).**

## Langue(s) d'évaluation principale(s)

Néerlandais

## Programmes

### Programmes proposant ce cours à la Solvay Brussels School of Economics and Management

BA-ECON | Bachelier en sciences économiques, orientation générale | option Anglais/bloc 3 et BA-INGE | Bachelier en ingénieur de gestion | option Français/bloc 3 et option Anglais/bloc 3

